



Pour diffusion immédiate  
le mercredi 8 octobre 2003

## COMMUNIQUÉ

### ***Les principes du rapport Romanow nuiront au régime d'assurance-santé, affirme une nouvelle étude de l'IRPP***

#### ***Le modèle du rapport Kirby est davantage en mesure de garantir un système de santé à la fine pointe de la technologie au XXI<sup>e</sup> siècle***

***Institute for  
Research on  
Public Policy***

***Institut de  
recherche  
en politiques  
publiques***

Montréal – Dans une étude publiée aujourd'hui par l'Institut de recherche en politiques publiques (irpp.org), Thomas J. Courchene critique les quatre principes qui sous-tendent le rapport Romanow, lequel laisse entendre qu'ils expriment les valeurs canadiennes.

L'auteur fait valoir que ces principes sont loin de proposer une solution viable pour garantir une transition réussie du système de santé canadien vers le XXI<sup>e</sup> siècle. Il suggère que le rapport du Comité du Sénat sur la question (rapport Kirby) est plus utile si on désire transformer l'assurance-santé pour en faire « l'un des secteurs économiques de pointe en matière d'emploi, d'innovation, de recherche et d'exportations » et, en bout de ligne, donner naissance à un régime de santé hors pair.

L'auteur critique le rapport Romanow qui, selon lui, décourage la mise à l'essai d'autres approches en prestation de soins de santé. « Il s'agit d'une position d'autant plus singulière, quand on pense que le régime canadien d'assurance-santé doit son existence même à l'esprit d'expérimentation et à la créativité de ses concepteurs en Saskatchewan », souligne Courchene. Il ajoute que pour se doter d'un système de santé à la fine pointe de la technologie, les Canadiens devront modifier leur conception de l'assurance-maladie, qui est encore perçue comme une « entreprise morale », et faire en sorte qu'elle devienne « *non seulement* un instrument social essentiel *mais aussi* un levier économique dynamique ».

Dans la description qu'il donne de cette vocation hybride du régime de santé, Courchene entrevoit l'avènement très rapide de centres spécialisés et concurrentiels de diagnostic et de traitement qui fonctionneront de manière séparée mais en parallèle avec les services hospitaliers. Ces centres spécialisés et privés seront économiques et amélioreront de façon appréciable la qualité des services, en termes d'accessibilité et de rapidité. Comme le précise l'auteur, « l'enjeu public dont il est ici question, n'est pas de savoir si ce genre de centres devrait être autorisé à se multiplier, mais d'établir comment il serait possible de les intégrer au système canadien de soins de santé ».

Dans ce contexte, Courchene accorde beaucoup de mérite aux recommandations du rapport Kirby, en particulier celle qui prévoit une « garantie nationale de soins de santé » et celle qui invite à une réévaluation du principe de l'administration publique du système de santé prévu dans la *Loi canadienne sur la santé*. Selon l'auteur, ces recommandations conservent toute leur validité peu importe que le régime de santé relève du gouvernement, d'organismes sans

but lucratif ou d'entreprises privées. « Les principes de base qui sous-tendent le rapport Kirby sont beaucoup plus respectueux de la nature changeante du secteur de la santé, en cette époque des technologies de l'information », affirme Courchene.

« Medicare as a Moral Enterprise: Romanow and Kirby Perspectives » est le plus récent cahier *Enjeux publics* à paraître dans la série sur la Santé et les politiques publiques. Il est disponible en ligne en format Adobe (.pdf) sur le site Web de l'Institut ([www.irpp.org](http://www.irpp.org)). Vous trouverez le sommaire ci-joint.

La série sur la Santé et politiques publiques, qui s'inscrit dans le cadre des projets NEXUS de l'Institut, a été mise sur pied à la suite des travaux et des rapports du Groupe de travail de l'IRPP sur la santé (publiés en septembre 2000 et en janvier 2003). Cette collection d'études vise à alimenter le débat public autour de certaines questions d'importance qui se rapportent aux observations et aux recommandations du Comité permanent du Sénat des affaires sociales, des sciences et de la technologie et de la Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada. Nous vous invitons à visiter le site Web de l'IRPP ([www.irpp.org](http://www.irpp.org)) et à télécharger les études qui se rapportent à ce projet de recherche.

Prière de contacter l'IRPP pour toute précision ou demande d'entrevue.

Veillez noter que vous pouvez recevoir les avis et communiqués de l'IRPP par courriel en vous abonnant à notre service de distribution électronique. Pour ce faire, rendez-vous sur notre site Web (<http://www.irpp.org>).

Fondé en 1972, l'Institut de recherche en politiques publiques est un organisme à but non lucratif national et indépendant qui a pour mission d'enrichir la pensée politique en stimulant la recherche, la réflexion et les débats susceptibles de contribuer au processus décisionnel et à la qualité des politiques publiques mises de l'avant par les gouvernements, les citoyens, les institutions et organismes du pays.

-30-

### **Renseignements :**

Jasmine Sharma ([jsharma@irpp.org](mailto:jsharma@irpp.org))  
Directrice des communications et des relations publiques  
IRPP (irpp.org)  
(514) 985-2461